

# Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

## Délibération n ° 7

*Objet : Adhésion à la régie  
municipale d'énergie*

*Date de convocation*

*13 juin 2022*

*Date d'affichage*

*13 juin 2022*

*Nombre de membres en  
exercice :*

*17*

*Nombre de présents :*

*11*

*Nombre de votants :*

*14*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux  
Le 21 juin à 18 h 30

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, M. Alain BELLICCHI, Mme Véronique PATERNE, Mme Marie-Laurence PUJOL, M. Jean Pierre ANGLAS, Mme Nicole ROUMAT, Mme Josiane BYL, M. Fernand MORA, Mme Ida PANTAROTTO, Mme Christine VANCAUTER, membres en exercice.

Procurations :

Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à Mme Colette VERDOUX.

Mme Anne BENAICHE a donné procuration à M. Thierry DELBREIL.

Mme Emmanuelle ANTICH a donné procuration à M. Jean Pierre ANGLAS.

Absents Excusés : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique GAYET, M. Bruno PEGAS.

Monsieur Fernand MORA a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'adhérer à la régie municipal d'énergie (réseau de chaleur, chaufferie bois) de Lafrançaise pour les bâtiments dont le CCAS est propriétaire : la cuisine centrale et l'Ehpad Résidence du Lac.

Monsieur le Président présente à l'assemblée le règlement du service de distribution d'énergie calorifique.

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré :

Décide d'adhérer à la régie municipale (réseau de chaleur, chaufferie bois) de Lafrançaise pour les bâtiments dont le CCAS est propriétaire : la cuisine centrale et l'Ehpad Résidence du Lac.

- Adopte le règlement du service de distribution d'énergie calorifique.
- Autorise son Président à signer le règlement du service de distribution d'énergie calorifique et tout document concernant ce dossier.

- A D O P T E E -

Le Président

T. DELBREIL